



Arras, le 25 mars 2019

Un accord public-privé pour conforter l'outil industriel d'ARC FRANCE

ARC FRANCE, situé à ARQUES (arrondissement de Saint-Omer) et qui emploie près de 5700 salariés, est un des dix plus gros sites industriels français.

Le groupe verrier, repris par PHP- et son actionnaire principal Dick CASHIN – en 2015, est confronté à des difficultés de trésorerie depuis quelques mois, malgré une progression de ses ventes et de son chiffre d'affaires.

La nomination pendant l'été 2018 d'un nouveau président exécutif (Nick Holder) s'est concrétisée par la présentation le 10 janvier 2019 du plan « Synergie 2020 » qui vise à procéder aux transformations nécessaires permettant d'assurer la pérennité de l'entreprise.

L'État, à travers le comité interministériel aux restructurations industrielles (CIRI), a mené les discussions depuis plus de 4 mois avec l'ensemble des acteurs publics, Conseil Régional Hauts-de-France, Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer, et privés (PHP), visant à trouver un accord de financement de 120M€.

Ce lundi 25 mars, Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances Bruno Le Maire, s'est rendue sur le site d'ARC pour rencontrer les élus des collectivités, la direction de l'entreprise et les organisations syndicales, et annoncer l'accord de financement.

Fabien SUDRY, Préfet du Pas-de-Calais, se félicite que cet accord ait pu aboutir, grâce à l'implication de l'ensemble des acteurs publics en coopération avec le groupe Arc et, ainsi, permettre d'accélérer les investissements majeurs pour renforcer la productivité d'ARC, fleuron de notre industrie.

Les acteurs publics demeureront, avec l'entreprise, attentifs à la bonne mise en œuvre de ce plan.